



Revue du potentiel de la Gestion participative des parcours pastoraux (PRM) et de l'assurance bétail indicielle (IBLI) comme contribution à la mise en œuvre de la GMV au Mali :

Compte rendu de la réunion de restitution des résultats aux parties prenantes

Bamako le 1^{er} Décembre 2021

INTRODUCTION

Ce jour 1^{er} décembre 2021 s'est tenu, dans la salle de l'ICRISAT à Samanko, une réunion nationale de restitution aux parties prenantes des résultats de l'étude d'évaluation des possibilités d'introduction et d'implémentation de la gestion participative des parcours (PRM) et l'assurance bétail indicielle (IBLI) comme contribution à l'initiative Grande muraille verte (GMV) au Mali. Cette étude est commanditée par l'ILRI/IPAR/PNUE pour apprécier les possibilités d'utilisation de ces approches innovantes au Mali et au Sénégal.

Organisée par ILRI-Mali avec comme modérateur Dr Assoumane MAIGA de l'ILRI, la réunion était animée par Monsieur Mamadou Dougakoro COULIBALY consultant, sous la présidence de Docteur Mahamadou SYLLA conseiller technique du Ministre Délégué en charge de l'Elevage et de la Pêche.

Ont participé :

- des structures étatiques comme la DNPIA, la DNEF, la Grande Muraille Verte (**GMR**), etc. ;
- des organisations faitières comme la FEBEVIM, APESS ;
- des sociétés coopératives d'éleveurs venant des communes de :
 - Dilly-Guiré dans le cercle de Nara ;
 - Sokolo dans le cercle de Niono ; et
 - plusieurs structures privées,
- des intervenants en ligne de Bamako et depuis Dakar :
 - Pr Cheikh LY, Pole Elevage, IPAR (Initiative Prospective Agricole et Rural)
 - Dr Cheikh Omar BA, Directeur exécutif de l'IPAR ; et
 - Fiona Flintan, Senior Scientist-Rangelands and Pastoralism, ILRI (International Livestock Research Institute) ;
 - Dr KASSAMBARA, PADEL-Mali, Bamako et
 - Dr Ibrahim TRAORE, ILRI, Bamako.

La liste des participants est jointe en annexe.

DEROULEMENT

La réunion s'est déroulée conformément au programme donné en annexe.

Cérémonie d'ouverture

Elle a été marquée par les mots de bienvenue de Mme Flintan et l'adresse d'ouverture prononcée par Dr SYLLA, Conseiller technique du Ministre Délégué en charge de l'Elevage et de la Pêche.

La réunion a débuté par une introduction liminaire du modérateur, Dr MAIGA qui situa la réunion dans son contexte avant d'en livrer le programme.

Tour de table de présentation des participants

Rappel du processus et l'approche conjointe ILRI/IPAR

Le rappel a été fait par Dr BA, Directeur exécutif de l'IPAR.

Aperçu sur l'approche PRM

Madame Fiona Flintan a donné une présentation sommaire de l'approche PRM (version ILRI). Après une genèse de son développement elle a expliqué brièvement les huit étapes organisées en trois phases qui constituent l'approche PRM. Ce sont : i) la phase Enquête avec l'étape 1 : l'identification des ressources et utilisateurs du parcours ; ii) la phase Négociation avec les étapes, 2 : mise en place ou renforcement des institution de gestion des parcours, 3 : définition de l'unité de parcours, 4 : développement du plan de gestion et 5 : Etablissement de l'accord de gestion et iii) la phase Implémentation avec les étapes 6 : Définition des nouvelles responsabilités pour les communautés et les conseillers de gestion, 7 : Arrêt ou inversion du déclin de productivité des parcours et 8 : Suivi et évaluation participative.

Elle fera aussi une genèse du développement et l'implémentation de l'approche au Kenya, Tanzanie et Ethiopie et surtout de l'implication de l'Etat et des collectivités dans la gestion des parcours avant et après la PRM.

Présentation des résultats de l'étude par le consultant, Dr Mamadou D. COULIBALY

La présentation a porté sur la revue du potentiel de la gestion participative des parcours (PRM) et de l'Assurance bétail indicielle au Mali.

Après avoir donné l'objectif de la réunion, à savoir la restitution des résultats de l'étude, le consultant a situé l'étude dans son contexte et en a donné ensuite objectifs et résultats attendus, la méthodologie et les résultats obtenus.

Contexte : Pays à vocation agro-sylvo-pastoral, le Mali a plus de 1 million de km² de superficie, plus de 30 000 000 ha de parcours naturels et 44 millions de ruminants domestiques vulnérables aux chocs des effets climatiques.

Aussi restent une quête permanente :

- ❖ la gestion apaisée des parcours ;
- ❖ la sécurisation du patrimoine animal de système d'élevage pastoral.

La GMV avec un tracé de 2066 km de long sur 215 km de large connaît un faible niveau de réalisation.

La PRM et l'IBLI sont elles des opportunités à cet égard ?

Objectifs et résultats attendus

Objectif général : Potentiel pour l'expérimentation et la mise en œuvre de la gestion participative des parcours (PRM) et de l'assurance bétail indicielle (IBLI) comme contribution à l'initiative Grande muraille verte (GMV) au Mali

Objectifs spécifiques :

- la revue des interventions concourant à la mise en œuvre de la GMV, y compris la plantation d'arbres ;
- la revue des potentialités pour la PRM comme outil/processus d'amélioration du planning, de la gestion des parcours contribuant à la mise en œuvre de la GMV ;
- la revue systématique des interventions en cours sur le développement pastoral, comme le potentiel le programme PRAPS, qui peut offrir l'opportunité de monter un paquet de services avec l'assurance (avec comme but de considérer le potentiel pour l'introduction/la mise en œuvre de l'assurance bétail indicielle).

Résultats attendus :

- Interventions concourant à la mise en œuvre de la GMV, y compris la plantation d'arbres, sont revues
- Potentialités pour la PRM comme outil/processus d'amélioration du planning, de la gestion des parcours contribuant à la mise en œuvre de la GMV, sont évaluées
- Opportunités d'offrir IBLI dans un paquet de services (vétérinaires par exemple) portés par des projet et programmes comme, comme le programme PRAPS.

Methodologie

Collecte de données par :

- revue documentaire ;
- entretiens structures techniques impliquées
- administration de questionnaire
- ateliers

Exploitation des données et rapportage.

Résultats

Etat de mise en œuvre de la GMV

L'état de mise en œuvre de la GMV a été présenté par les points suivants :

i) Interventions en cours/planifiées concourant à la GMV : Projets Fermes Agricoles Communautaires intégrées (FACI) ; PRAPS (*Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel*) ; PDIRAAM (*Programme de développement des ressources animales et aquacoles au Mali*) ; PDDEPS (*Projet de développement durable des exploitations pastorales au sahel Mali*) ; P2RS (*Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au sahel*) ; PDD DIN II (*Programme de développement durable du DIN*) ; PGRNCC (*Projet de gestion des ressources naturelles et changements climatiques*) et le PADER.

Il a ensuite livré une appréciation des défis et goulots d'étranglement des projets, des plantations d'arbres réalisées dans le cadre de la GMV et enfin de l'opinion des répondants sur la GMV qui trouvent que la GMV est :

- une initiative qui contribue en matière de protection de l'environnement, au renforcement de la coopération transfrontalière et internationale
- la volonté politique qui a conduit à la création de l'initiative tarde à se manifester pour plus de résultats

Potentialités pour la mise en œuvre de la PRM

Les potentialités pour la mise en œuvre de la PRM ont été présentées d'abord par une évaluation de la demande pour la PRM, à travers :

- le survol de l'approche PRM comme approche de gestion des parcours ;
- la revue des pratiques en cours de gestion des parcours et l'état actuel plus ou moins déplorable des parcours dans les zones diffuses, c'est –à-dire sous aucune gestion codifiée ;
- la revue des interventions en cours concourant à l'amélioration des parcours et des goulots étranglement : PGRN CC, PRAPS-ML, PDIRAAM, PDDEPS-Mali, Projet GLO NET /FAO, PDD DIN II, PIDACC/BN, AREP/K (ENABEL), PADER ;
- les faiblesses observées donnent de la place pour la PRM.

Zones géographiques pour la PRM :

- La zone Dag Dag – Aourou dans le Cercle de Kayes ;
- L'espace pastorale de Daoua dans le cercle de Ségou ;
- La commune de DJAPTODJI dans le Karwassa, cercle de Mopti.

Potentialités pour la mise en œuvre de l'IBLI

En parlant de l'assurance bétail, le consultant dira que c'est une assurance qui peut être souscrite par les pasteurs pour assurer leur bétail contre la sécheresse, les pluies diluviennes brèves, contre les sinistres. Il en donnera ensuite un aperçu de IBLI

Les possibilités d'introduction et d'implémentation de IBLI sont analysées ensuite à travers :

- l'analyse de la demande pour IBLI dans le contexte du système pastoral malien caractérisé par la vulnérabilité aux effets négatifs des épisodes de sécheresse, l'absence de régime d'assurance pour dédommager les sinistres, l'insuffisance des approches traditionnelles de lutte contre les effets des sécheresses, ventes d'animaux par exemple,
- ces difficultés font de la place à l'expérimentation de l'IBLI comme une alternative viable.

La présentation a ensuite couvert :

- l'Inventaire des interventions soutenant la prestation de services dans les zones pastorales, y compris (i) la finance et le crédit et/ou (ii) les services vétérinaires ;
- l'établissement de la pertinence de l'IBLI et la revue de sa valeur ajoutée ;
- l'inventaire des défis et goulots à la mise en œuvre de l'IBLI et
- la proposition des premières étapes de l'introduction de l'IBLI.

Discussions

Après la présentation les débats ont été ouverts et ont enregistré les commentaires, contributions et questions de plusieurs intervenants et surtout les agro éleveurs.

Ces contributions et questions étaient, entre autres, relatives à :

- zones d'intervention du futur projet PRM ?
- l'implication de l'état et des collectivités dans la gestion des parcours en Ethiopie, Kenya et Tanzanie ? ;
- l'accessibilité des parcours ;
- les dimensions de la GMV,
- la proposition de nouvelle dénomination 'Gestion communautaire des parcours' au lieu de PRM pour davantage mettre l'accent sur la participation des communautés ;
- l'exclusion de fait des pasteurs transhumants dans la GMV ? ;
- taxes à payer ?
- difficultés futures à obtenir l'adhésion des pasteurs à l'IBLI ; l'utilité de la création d'une banque d'éleveurs à cet égard ;
- un appel sur une étude antérieure ILRI/Banque Mondiale sur IBLI au Burkina, Niger, Sénégal et Mali ; partenariat envisagée : banques, assureurs, micro-finance ; prévoir la création d'une plateforme de communication impliquant les opérateurs de téléphonie cellulaire comme Malitel/MoovAfrica, Orange, Telcel ;
- la proposition d'ajout de l'IBLI aux obligations pour l'exportation du bétail en vue d'acquiescer l'adhésion des éleveurs.

Les interventions de deux participants en ligne ont été écoutées. Il s'agit de :

1. Dr Hamidou KASSAMBARA du PRASPS/PADELM expert en production animale :

"Depuis 1960 l'état malien a amorcé la refondation de son administration, marqué par la mise en place des collectivités décentralisées (communes cercles régions et du district). De nos jours cette réforme institutionnelle se concrétise davantage par le transfert des ressources aux collectivités. Ce nouveau concept institutionnel place les collectivités et les acteurs locaux au rang de gestionnaires privilégiés de ces ressources. Du coup, dans le cadre de l'initiative GMV, l'on est en droit de se poser certaines questions :

- Que faire pour que les collectivités décentralisées et les populations locales puissent exercer les compétences qui leur sont dévolues dans la gestion de l'initiative GMV et deviennent les acteurs privilégiés de la gestion des ressources ?
- Comment mettre ces collectivités décentralisées dans le processus d'appropriation commune des ressources ?

Pour cela, tirer profit des lois et décrets sur la décentralisation.

Pour la valorisation des ressources au niveau de le GMV la réponse aux questionnements ci-dessous s'impose :

- l'ancrage institutionnel : faire le choix de l'ancrage le mieux adapté de la GMV et définir les différentes étapes et des actions pour y arriver ;

- dégager des principes qui doivent orienter la définition des critères d'accès et d'exploitation des ressources de la GMV ;
- quel mode de gestion sera approprié pour une meilleure exploitation de la GMV ? Définir les différentes étapes et des actions pour y arriver".

2. Docteur Ibrahim Traoré : Il a surtout de donner des compléments sur :

- l'importance des besoins de communication et d'information ;
- l'identification de toutes les parties prenantes le long du tracé de la GMV ;
- les résultats saillants acquis ;
- la conduite d'une grande campagne de communication/sensibilisation pour meilleure adhésion et intégration des parties prenantes ;
- la mise en place de points focaux des interlocuteurs réguliers ;
- développement d'axes de synergie et de collaboration.

A ces questions et le consultant a donné des réponses satisfaisantes. Les suggestions ont fait l'objet de commentaires lorsque nécessaire pour leur prise en compte.

Perspectives et recommandations

En adoptant par acclamation les résultats de l'étude, les participants se sont prononcés en faveur de :

- l'implémentation de la PRM :
 - o une des raisons évoquées par les pasteurs présents serait les coûts actuels élevés de la gestion des ressources naturelles sur les périmètres pastoraux ;
 - o à travers l'intercommunalité
- la mise en place d'un régime d'assurance pour le bétail ; selon les éleveurs présents toute tentative d'assurer le bétails serait aujourd'hui la bien venue dans le milieu pastoral

Clôture

L'adresse de clôture a été faite par Docteur SYLLA qui a remercié chaque participant pour l'effort fourni et le consultant pour sa brillante présentation. Il dira ensuite que la GMV est un projet porteur d'espoir pour les pays sahéliens où le changement climatique va changer les données habituelles de notre vie. Sur ces mots il déclarera clos les travaux de l'atelier et souhaitera bon retour à chacun des participants.

Samanko, le 1er décembre 2021

Rapporteur

Adama YALCOUYE,
Direction Nationale des Productions
et des Industries Animales

Le Président

Dr Mahamadou SYLLA,
Conseiller technique du Ministre
Délégué en charge de l'Élevage et
de la Pêche .

ANNEXES

Programme de la réunion de restitution

Horaires	Activités	Responsable(s)
8h30-9h00	Enregistrement des participants	IPAR-ILRI
9h00	Ouverture	IPAR-ILRI Autorités locales
9h15-9h45	Session 1. Rappel sur le processus et approche conjointe ILRI-IPAR	Consultant IPAR-ILRI
9h45-10h00	Pause café	
10h00-13h00	Session 2. Présentation des résultats Conclusions de l'étude Discussions	Consultant Participants
13h00 – 14h30	Pause déjeuner	
14h30	Session 3. Perspectives Recommandations	Consultant Participants
17h00-17h30	Clôture	ILRI-IPAR Autorités locales